

Membres en exercice		: Le 28 mars 2014 à 20 h00 à la Mairie dûment convoqué
. afférents au Conseil	11	: le conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de
. en exercice :	11	: Catherine QUEINNEC
. qui ont pris part à la		:
délibération	11	: date de la convocation : 24 mars 2014

Présents : QUEINNEC Catherine, CHARFOULET Nicole, CHALEIL Serge, BASSOT Isabelle, CHAMPEIX Charlène, CHIGROS Chantal, DELGOVE Bernard, MERLE Elsa, MOREL Julien VARGAS Jean-Michel
Procuration de ARCHER Laurent à Serge CHALEIL
Secrétaire de séance : CHAMPEIX Charlène

OBJET : ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

En application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance est ouverte sous la présidence de QUEINNEC Catherine, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer MM. QUEINNEC Catherine, ARCHER Laurent, BASSOT Isabelle, CHAMPEIX Charlène, CHARFOULET Nicole, CHALEIL Serge, CHIGROS Chantal, DELGOVE Bernard, MERLE Elsa, MOREL Julien, VARGAS Jean-Michel dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Mr VARGAS Jean-Michel, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite la présidence.

Élection du Maire

Le président, après avoir donné lecture des articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	11
A déduire	- 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés =	11
Majorité absolue	6

A obtenu :
Catherine QUEINNEC : onze voix (11)

Catherine QUEINNEC ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.

Élection des adjoints

Premier adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Mme QUEINNEC Catherine élue Maire, à l'élection du premier adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	11
A déduire	- <u>0</u>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés =	11
Majorité absolue	6

A obtenu :

CHALEIL Serge : onze voix (11)

Serge CHALEIL ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} adjoint et a été immédiatement installé.

Deuxième adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	11
A déduire	- <u>0</u>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés =	11
Majorité absolue	6

A obtenu :

DELGOVE Bernard : onze voix (11)

Bernard DELGOVE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.

Troisième adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	11
A déduire	- <u>0</u>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés =	11
Majorité absolue	6

A obtenu :

Nicole CHARFOULET : onze voix (11)

Nicole CHARFOULET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 3^{ème} adjointe et a été immédiatement installée.